



Qui vote ?

Tous les parents d'enfants scolarisés au collège, y compris les parents de nationalité étrangère.



1 parent = 1 vote

Le matériel de vote

- ✓ Un bulletin de vote
- ✓ Une enveloppe n°1 de couleur bleue
- ✓ Une enveloppe n°2 blanche à renseigner

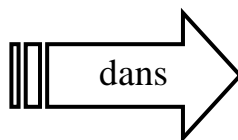
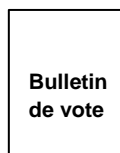
Deux solutions pour voter

- ✓ Le vote sur place : Les parents se rendent au collège le :

**vendredi 12 octobre 2018
de 13h00 à 17h00 dans le hall**

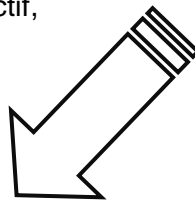
- ✓ Le vote par correspondance : à transmettre au collège avant le jour du scrutin soit par voie postale ou dans l'urne prévue à cet effet à l'accueil.

Insérer le bulletin de vote dans l'enveloppe n°1 de couleur bleue



sans barrer de nom, sans rature,
sans panachage, sans signe distinctif,
sans aucun signe.

L'enveloppe n°1 de couleur bleue
Cette enveloppe sera cachetée



Le TOUT dans l'enveloppe n°2 blanche



Cette enveloppe sera cachetée.

N'oubliez pas d'inscrire sur l'enveloppe blanche :

Recto : Nom et adresse du collège

Verso : Votre nom, adresse, signature et le nom, prénom, classe de votre enfant